

CONFERENCE DE PRESSE DE RENTREE
de Marcel Rainaud, Président du Conseil Général
Lundi 20 septembre 2010

Cette rencontre de rentrée avec la presse a pour moi un goût particulier puisque c'est la dernière que j'ai le plaisir de tenir dans la fonction de Président du Conseil Général.

Ne croyez pas que dire cela provoque chez moi de la nostalgie et encore moins des regrets puisque la situation dans laquelle je me place résulte de mes convictions les plus profondes et de ma seule volonté.

Comme mon prédécesseur et ami, Raymond Courrière, je crois au renouvellement de la classe politique et je fais tout pour la maîtriser comme vous le savez. Comme à l'accoutumée notre discussion est libre, bien entendu. Comme à l'accoutumée je vais vous proposer d'organiser cette discussion à partir de points qui me paraissent importants et à propos desquels je m'efforcerai de vous donner des informations puisque pour vous, journalistes, et c'est bien normal, c'est l'info qui prime.

J'aime bien poser les éléments de contexte au moment où je m'exprime.

C'est donc ce que je ferai en revenant sur le contexte politique local après ma déclaration de lundi, sur le contexte national aussi avec mon regard de sénateur sur les évolutions législatives en cours.

Ensuite, vous me permettrez de jeter un regard en arrière sur les moments de ma présidence qui m'ont particulièrement marqué et qui, je l'espère, ont été positifs pour les Audois et notre Département. Je n'éluderai pas quelques dossiers difficiles que j'aurais aimé voir évoluer autrement et qui m'ont parfois causé quelques soucis.

Enfin, et parce que je suppose c'est ce qui vous intéresse et intéresse le plus les Audois, je vous parlerai d'avenir, de sujets, de dossiers qui contribueront à changer en mieux la vie des Audois, c'est l'objectif.

Je reviens maintenant sur l'annonce que j'ai faite, lundi, à mes amis socialistes et, plus largement, à travers vous, à tous les Audois. Pour certains cela a pu paraître anodin mais, si vous regardez ce qui se passe à ce moment ailleurs, on remarquera que ma décision est devenue inéluctable alors qu'elle ne l'était pas jusqu'ici. Car combien d'élus et même de Présidents de Conseils Généraux, en France, qui s'interrogeaient aussi, ne se seraient sans doute pas représentés s'il s'était agi d'accomplir un mandat complet de 6 ans mais se maintiennent pour celui-ci qui ne courra que jusqu'en 2014 ?

Pour ma part, la brièveté de l'échéance 2014 n'a pas suffi à me faire changer d'avis par rapport à ce que j'avais décidé de mettre en route depuis ma dernière réélection. Cela ne vous avait pas échappé lorsque, dans la composition des équipes du Conseil Général, j'avais souhaité positionner un élu de la plus jeune génération en lui donnant, qui plus est, la responsabilité de porter un projet pour le département. Et cela non plus ne coulait pas de source car, combien d'élus n'ont pas cette préoccupation de l'avenir et quittent leur poste sans avoir rien préparé ni personne. Avec une certaine immodestie je revendique cette responsabilité.

Pour autant, croyez bien que je suis profondément convaincu que, seul, je n'ai aucune chance de réussir à la mener jusqu'au bout c'est à dire en mars prochain et au-delà.

Comme chacun le sait, si j'ai choisi André Viola pour demain, je n'ai pas voulu que ce soit le fait du prince. Mon choix aurait pu s'avérer infondé si je l'avais imposé sans dialogue, sans écoute de mes collègues du Groupe socialiste et même du Groupe majoritaire. En effet, comme ce fut le cas lorsque Raymond Courrière a décidé de mettre un terme à ses fonctions au Conseil Général de l'Aude, c'est au sein du Groupe socialiste que des décisions de cette importance murissent et finissent par trouver consensus. Désormais, ma succession est donc à la fois préparée tout en restant ouverte. Je viens de dire en quoi elle avait été préparée avec sérieux et dans le respect de chacun.

Elle reste ouverte en ce sens que j'ai l'intention, dans le cadre d'une procédure interne au Parti Socialiste et tout à fait nouvelle, de demander au Groupe Socialiste du Conseil Général de s'exprimer, le 4 octobre prochain sur la candidature d'André Viola à la présidence du Conseil Général.

Je précise que participeront à cette réunion exceptionnelle du groupe socialiste, non seulement les Conseillers Généraux actuels, mais aussi nos candidats désignés quelques jours avant par les militants dans nos cantons renouvelables.

Cette candidature, cela va de soi, sera ensuite soumise au vote de tous les militants socialistes audois après appel à candidature, le 2 décembre prochain.

Ainsi, le Groupe socialiste, pilier de la politique départementale, prendra son entière responsabilité sans pour autant priver les militants de leur rôle dans le cadre d'un processus démocratique unique en France que j'ai proposé à la Fédération de l'Aude, à Eric Andrieu et au Conseil Fédéral qui l'ont accepté vendredi soir.

Je puis vous assurer d'ailleurs que nous ne manquerons pas de le faire valoir à nos instances nationales qui savent bien que le processus en cours de désignation par les militants à posteriori de l'élection peut poser de graves difficultés comme ce fut le cas dans le Puy de Dôme, il y a 3 ans.

Cela peut paraître de la cuisine interne au PS et ça n'intéressera peut-être pas tout le monde, surtout si tout se passe bien. Pour ma part, je considère que le fonctionnement démocratique d'un Parti, le respect des militants est essentiel dans le fonctionnement démocratique tout court dans nos institutions républicaines.

Je tenais à le souligner en saluant le mérite collectif du Parti Socialiste Audois.

Vous trouverez peut-être que je manque d'humilité aujourd'hui mais, au moment où je tourne la page de 13 ans de Présidence de Conseil Général et de 23 ans de Conseiller Général, dont 10 en tant que Président de la Commission des Finances, vous me permettrez de consacrer quelques minutes non pas à un bilan mais à un point de la situation politique d'abord puis à l'éclairage de quelques moments qui ont marqué ma présidence.

Sur le plan politique, pour le Conseil Général, je quitterai la présidence avec la satisfaction d'avoir vu l'élection de deux socialistes sur le Canton de Belcaire et sur le Canton de Narbonne-Est. Castelnaudary-Nord est récemment redevenu socialiste et mon seul regret va au Canton de Ginestas où le gâchis a longtemps dominé pour mener à la situation que l'on connaît. Le solde est donc largement positif. Ô combien positives aussi les victoires de Carcassonne et de Narbonne dont le principal mérite va bien entendu à Jean-Claude Pérez et à Jacques Bascou.

Et je ne peux m'empêcher de penser que la politique menée par le Conseil Général en faveur des habitants de ces villes a pu, sur le long terme, jouer aussi son petit rôle. Je n'en veux pour promesse que la reconquête des Cantons de ces villes par les élus socialistes.

En effet, vous ne m'empêcherez jamais de penser que les principes de ce que vous avez bien voulu appeler la « méthode Rainaud », faite de tolérance, de transparence, de concertation et de volonté de dialogue, n'a pas été sans effets.

J'aimerais en cet instant revendiquer mon droit à protéger les intérêts publics des citoyens audois, quels que soient les élus qu'ils ont désignés, en leur donnant accès aux soins et attentions du Département auxquels ils avaient légitimement droit. J'ai toujours été un homme de conviction, Je ne m'en suis jamais caché. Mais j'ai toujours placé, sur un même plan, mes idéaux et les intérêts de notre territoire, de ses habitants.

Enfin les Régionales, nous étions fer de lance lors de la première élection de Georges Frêche et nul n'ignore le rôle que l'Aude a joué lors de la dernière élection.

Nul n'ignore non plus, et en tout cas pas Georges Frêche, le poids du Groupe socialiste dans ce moment difficile et, aujourd'hui, je n'ai aucun regret d'avoir pesé pour en arriver là. Encore que je me désespère de la manière dont le Parti Socialiste, à Paris, gère le Languedoc-Roussillon. Nos élus, nos militants s'impatientent d'attendre une normalisation qui tarde trop et en particulier la réintégration des 10 élus audois exclus comme celle des colistiers des autres départements

Au plan politique donc, j'ai la satisfaction d'avoir conservé, autour de moi, un groupe socialiste uni et responsable, toujours au diapason avec les responsables de la Fédération, hier, avec Jean-Claude Pérez et, aujourd'hui, avec Eric Andrieu.

Sur 13 ans de présidence, il ne vous étonnera pas que je parle d'abord de l'événement qui m'a marqué pour la vie, le drame des inondations de 1999. Les images de tristesse, de désolation sont indélébiles. Heureusement, elles sont compensées par le souvenir d'une formidable mobilisation des Audois eux-mêmes qui ont alors révélé un esprit de solidarité et de générosité que l'on n'aurait osé espérer. Elles sont compensées aussi par le souvenir de la solidarité nationale exprimée alors par le Premier Ministre, Lionel Jospin. Un Premier Ministre qui ne s'est pas contenté de mots de compassion mais qui nous a donné les moyens de la reconstruction de notre Département, ce qui a duré plusieurs années. Croyez que, pour cela, je voue à Lionel Jospin une reconnaissance sans limite.

A côté de cet épisode que nous aurions voulu éviter de connaître, tous les autres sujets vont paraître bien matériels mais ils sont, qu'on le veuille ou non, la marque de l'efficacité dans l'action.

Efficacité d'abord en mettant en place dans un temps record, sur tout le territoire du Département le SMMAR, outil de prévention contre les inondations, unique en France.

Un outil grâce auquel des chantiers considérables ont pu se mener à travers tout le département (rappelons le Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de 80 millions d'euros), des chantiers dont le plus emblématique sera prochainement celui des Basses Plaines de l'Aude.

En effet, après 30 ans d'attente, je vous annonce que nous n'attendons plus que la publication de l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique de Madame le Préfet de l'Aude pour que soit enfin engagée la phase opérationnelle de ces aménagements hydrauliques.

Les travaux préalables à la construction des digues de Cuxac d'Aude -qui devraient être réalisées au printemps 2011- vont de toute façon commencer par la démolition d'habitations condamnées pour leur dangerosité mais dont les propriétaires auront été indemnisés correctement, 10 ans avant ceux de la Faute Sur Mer et l'Île de Ré. Et cela avec le concours de l'Etat, de l'Europe, de la Région, du Conseil Général, et j'en suis fier, et bien sûr des Communes et Agglomérations concernées sous la coordination du Syndicat Mixte du Delta de l'Aude. (SMDA).

Efficacité encore, dans la lignée de Raymond Courrière, lorsque j'ai voulu poursuivre l'important programme de construction d'équipements nécessaires pour les audois. Sans être exhaustif, je citerai :

☞ Le 27^{ème} collège Marcellin Albert ainsi que des halles de sport à Narbonne et à Lézignan par exemple.

☞ Les Archives départementales à Carcassonne, une réalisation exceptionnelle que l'on vient visiter des points de l'hexagone.

☞ Le pôle d'échanges scolaires à Carcassonne, nœud névralgique du réseau départemental Audelignes.

Et ce n'est pas neutre dans un projet de mobilité globale qui sert à la fois nos objectifs en matière de mobilité et de réduction des gaz à effets de serre

- ☞ La rocade nord de Carcassonne
- ☞ Les investissements sur le Port de Port la Nouvelle et sur l'Aéroport Carcassonne en Pays Cathare.
- ☞ Les casernes de pompiers de Lézignan et bientôt de Narbonne.
- ☞ La Maison du Département à Limoux.
- ☞ La Maison Départementale des Personnes Handicapées.
- ☞ Entre 2000 et 2010, 19 maisons de retraites (liste à disposition) dans le cadre de la mise en œuvre de nos Schémas sociaux.
- ☞ La restauration de l'Abbaye de Lagrasse, outil de développement culturel parmi les Sites Pôles du Pays Cathare qui servira à la fois notre projet touristique du Pays Cathare et nos objectifs d'animation culturelle du territoire.

Bien d'autres équipements que le département a réalisés ou auxquels il a contribué avec les communes, les agglomérations pourraient être cités. Je mettrai en exergue tout ce qui touche à la Politique de l'Eau car vous savez combien j'y suis attaché.

C'est d'abord le programme ALDAE qui touche à la gestion de la ressource. C'est l'action que j'ai menée à bien, à ma grande joie, de convaincre Georges Frêche d'amener jusque dans l'Aude, l'eau de l'Orb à travers le projet Aqua Domitia. J'y reviendrai dans un instant.

Et pour terminer en espérant ne pas vous lasser, une action qui n'a rien de matériel mais que j'ai porté personnellement avec conviction, c'est l'opération Au Nom de la Mémoire qui vise à la fois à dire notre reconnaissance à l'égard des Résistants et à sensibiliser les Jeunes aux dangers de tous les totalitarismes et des guerres.

A côté de cela, bien sûr, une vie de Président de Conseil Général, ce n'est pas toujours rose. Permettez-moi de sourire, tous les chemins que nous empruntons ne sont pas toujours pavés des meilleures intentions. D'où de cruelles déceptions lorsqu'on ne parvient pas à faire avancer les choses comme on le voudrait dans l'intérêt général. D'où parfois un sentiment d'injustice lorsque l'on se sent mis en cause y compris dans son intégrité.

- Au moment du départ de Raymond Courrière, j'ai hérité du contentieux sur l'Observatoire sous-marin de Fleury dit de la Bulle. 22 ans après, cela paraît incroyable, cette affaire n'est pas soldée. Il ne restera bientôt plus aucun acteur vivant de ce qui restera un beau gâchis dans notre département alors qu'on aurait pu avoir là un de nos fleurons touristiques.

- C'est comme cela souvent le cas, dans l'Aude, où il est normal que les élus et les populations veuillent s'entourer d'un maximum de précautions mais où il n'est pas normal du tout qu'à partir de là, on dérape dans le contentieux politique pour finalement conduire la collectivité à l'échec.
- J'ai la même crainte aujourd'hui sur le dossier de Villardonnel où ce qui est entrepris dans l'intérêt général, risque de se retourner en polémique quand ce n'est pas en risque juridique.
Sur ce dossier d'ailleurs, je suis prêt à entrer plus dans le détail tout à l'heure dans notre discussion pour préciser le rôle du Département.
- Dans le même esprit, vous comprendrez que j'évoque le dossier des Ordures ménagères dans lequel nous avons à faire, là aussi, à des opposants sur les intentions desquels on ne peut que s'interroger.
Comme d'ailleurs je m'interroge toujours sur les moyens dont ils disposent pour conduire des procédures ô combien coûteuses.

Le Sydom et ses Elus ont-ils un autre intérêt que celui des Audoises et des Audois à vouloir construire un deuxième centre de stockage de déchets ultimes dont le Département a absolument besoin, tout en respectant les conditions économiques et écologiques les meilleures ? Et bien non, des gens qui ne subiront directement aucune nuisance personnelle manipulent sans cesse les populations de plusieurs villages.

Lorsqu'avec Raymond Chésa puis Gérard Larrat, avec Michel Moynier, Jean-Marie Salles et moi-même, nous avons proposé, dans le cadre du Plan Départemental des Déchets, le site de Lassac, nous le savions suffisamment éloigné des riverains en même temps qu'il répondait techniquement, nous a-t-on dit, à des conditions d'exploitations optimales.

Aujourd'hui je me réserverai un petit plaisir en vous communiquant la décision du Parlement européen que les opposants ont omis de rendre publique. Mieux, je vous invite à vous rendre sur leur site internet qui, curieusement, coïncide au moment d'énoncer la conclusion favorable au Conseil Général. Pour nous, c'est la reconnaissance de ce que nous avons géré de façon transparente. C'est une étape positive.

Sur un dossier comme celui-ci que je voudrais voir aboutir, mon regret va surtout aux importants délais de réalisation qui feront que je vais quitter ma fonction sans que le Centre d'Enfouissement soit inauguré.

Pour autant, je présiderai prochainement une réunion statutaire du Plan Départemental qui fera le point sur ce dossier Lassac, sur le Plan de Prévention des Déchets et aussi sur le rapprochement que j'ai souhaité entre le SYDOM et le SMICTOM du Carcassonnais.

A ce propos, je me félicite de la volonté de Jean-Marie Salles et de Michel Cornuet qui viennent de lancer un processus d'intégration des deux structures pour n'en faire qu'une le plus tôt possible. Cela va dans le bon sens. C'est indiscutable.

Enfin au rang de mes regrets, même si la responsabilité n'en incombe pas du tout au Conseil Général, je ne peux m'empêcher d'évoquer la viticulture. Vous vous souvenez de ce que vous aviez vous-même appelé l'appel de Villegly que j'avais lancé avec Guy Giva. Depuis cette date, combien de milliers d'hectares de vigne ont-ils disparus dans le département ? C'est mon désespoir de constater l'autisme du Gouvernement par rapport aux attentes de viticulteurs. C'est mon désespoir chaque jour de ne voir émerger que de trop rares initiatives pour ouvrir notre viticulture vers l'avenir, car, pour ma part, je reste persuadé que la viticulture a encore un avenir grâce à des marchés nouveaux qu'il faudrait savoir conquérir avec des productions adaptées. Je vais revenir aussi sur ce point dans un instant.

Si vous le permettez, on va s'arrêter là pour le passé et j'aborderai maintenant quelques dossiers importants pour l'avenir.

Vous comprendrez que si j'évoque l'avenir, je vais essentiellement parler du Projet Départemental Audevant dont j'ai confié l'animation à André Viola.

Je dois d'ailleurs vous avouer, très sincèrement, qu'en proposant à ce dernier d'engager ce travail, je n'avais pas imaginé que nous irions aussi loin. Non seulement le travail mené nous a permis très souvent de préciser nos idées dans la définition des politiques départementales qu'il s'agit d'adapter aux évolutions que connaissent nos territoires, mais même d'établir une liste d'actions concrètes à entreprendre.

Il y en a environ 150, d'un poids et d'un intérêt divers, mais toutes réalisables. Toutes correspondent à des attentes qui ont été formulées au cours des réunions de concertation. Elles ont même été chiffrées, qu'il s'agisse d'investissements ou d'inflexions à donner à notre fonctionnement de manière à pouvoir être mises en œuvre d'ici 2014.

Nous avons obtenu un vote unanime du Conseil Général sur ce Projet et j'ai maintenant confiance en André Viola qui prendra, en mars prochain, ce que j'appellerai un départ lancé pour mettre en œuvre Audevant avec la Majorité Départementale. Pour autant, il ne s'agit pas maintenant de faire une pause jusqu'à ce que je quitte définitivement la Présidence. C'est pourquoi, dès le 6 octobre, André Viola et les vice-présidents en charge des compétences départementales vont débiter une série de 12 visites sur l'ensemble des cantons audois pour travailler concrètement à la mise en œuvre des premières actions du projet. Ces visites qui se termineront par une réunion publique commenceront dans la Haute Vallée à Quillan pour les cantons d'Axat, Quillan Chalabre et Belcaire.

Aujourd'hui donc, je ne vais évidemment pas aborder l'ensemble des actions prévues sur la durée. Je me limiterai à signaler, dans chacun des 5 enjeux, les actions qui vont, à coup sûr, voir le jour dans les mois à venir et pour l'année 2011.

⇒ Notre premier enjeu est de construire un territoire équilibré et solidaire. Nous assurerons la cohérence de ce que nous entreprendrons grâce à un Schéma Départemental d'Aménagement du Territoire qui s'inscrira dans le cadre du Schéma Régional adopté par la Région.

A ce propos, je suis pleinement satisfait de la décision de la Région de passer à la phase active de la concrétisation de son Schéma. Cela se traduit déjà par plusieurs actions communes majeures pour notre département.

☞ C'est l'ouverture au Haut-Débit Internet pour la quasi totalité des Audois pour un coût de 12 millions d'euros : 6 investis par l'Aude, dont 5 par le Conseil Général et 1 par les intercommunalités, et 6 par la Région.

☞ C'est l'action conjointe pour installer les maisons de santé en milieu rural. Il y en a une à Tuchan, j'annonce qu'il y en aura une à Saint Laurent de la Cabrerisse et j'espère que les dossiers de Salles sur l'Hers et Axat suivront rapidement.

☞ C'est aussi l'accord de principe de la Région pour prendre en compte le transport à la demande dans nos cantons ruraux en liaison avec notre réseau Audelignes et, demain, avec les TER, dans un plan de mobilité d'ensemble.

Avec ces projets qui fédèrent Communautés de Communes, Département et Région, nous sommes au cœur de l'inter-modalité indispensable à la promotion des transports collectifs indispensables en matière de Développement durable. Nous sommes aussi là en plein dans ce que la Région appelle le développement des Avant-pays. Par ailleurs, le plan de mobilité que j'évoquais intègre évidemment les lignes à grande vitesse et la question des gares qui reste pour nous essentielle.

Vous le savez, le Département joue à fond la carte de notre territoire. Nous avons accepté de financer les études de Lignes à Grande Vitesse. Nous participons à tous les Comités de pilotage et à toutes les réunions sur ce sujet.

A ce jour, je peux annoncer que nous financerons notre part des études. Maintenant il appartient à RFF et à l'Etat français de régler le problème des collectivités défaillantes sans que cela ait des répercussions sur nous. Et il est temps que le financement de ces études soit bouclé car on tergiverse beaucoup trop.

Un point positif à relever au cours des réunions d'information qui ont eu lieu ces jours-ci : il semblerait, restons au conditionnel, qu'au vu des fuseaux rétrécis à un kilomètre qui sont sur le point d'être définis, les hésitations pour le passage dans le secteur narbonnais disparaissent.

La Ligne Nouvelle devrait obligatoirement passer à l'ouest de Narbonne, dans le secteur de Montredon, là où, précisément, le département souhaite une gare. L'enjeu aujourd'hui est d'organiser le territoire, d'améliorer son accessibilité et de renforcer sa compétitivité pour que des projets de développement soient possibles.

Dans cet esprit, et en lien avec le souci environnemental dont je vais parler juste après, je voudrais porter à votre information l'avancée de 2 dossiers.

Celui du Syndicat Départemental de l'Énergie pour lequel ont déjà été enregistrées les adhésions de 230 communes parmi lesquelles Carcassonne qui a délibéré jeudi soir et en attente de Narbonne qui doit délibérer.

Nous comptons sur ce Syndicat pour donner un nouveau souffle aux travaux d'aménagement électrique des collectivités publiques sur l'ensemble du Département tout autant que pour une gestion efficace des crédits.

Ensuite, toujours dans le domaine de l'énergie, avec une vision peut-être plus environnementale qu'Aménagement du territoire, tourné vers les professionnels, les entreprises et les particuliers, nous soutenons la création d'une Agence Locale de l'Énergie, portée par le CAUE, les Chambres Consulaires présidée par Roland Courteau, destinée à conseiller, à impulser des projets.

⇒ Nous voulons un environnement et des ressources naturelles préservés.

J'ai déjà évoqué la question de la ressource en eau et vous savez à quel point je souhaite que les besoins futurs de notre Département soient satisfaits.

Aujourd'hui, les projets dont vous avez entendu parler sont à la veille de voir leurs travaux démarrer.

☞ L'extension de la station des Barthes qui distribue l'eau du barrage de Laprade va débiter d'un jour à l'autre puisque l'ordre de service a été donné à l'entreprise pour une mise en activité dans 14 mois.

Ce sont plusieurs milliers de mètres cubes (10 000 environ), pour un investissement de 3,650 millions d'euros qui va permettre de sécuriser la ressource pour tous les villages du croissant nord de Carcassonne qui, aujourd'hui, sont en situation précaire même si la population ne s'en doute pas.

Notons que cette réalisation pourrait permettre de répondre à la demande des investisseurs sur le projet de la Royale à Villardonnel, si aucune entrave ne vient contrecarrer l'avancée du projet d'aménage d'eau depuis les Barthes jusqu'au Carcassonnais. Il est bien évident que le Conseil Général ne fera rien, bien au contraire, pour empêcher la Royale d'être desservie par un opérateur compétent en eau brute dans un premier temps, en eau potable au fur et à mesure que les besoins apparaîtront, et je reste prudent tant les guerillas juridiques font rage.

A ce propos, et je resterai volontairement modéré dans mes propos, je ne peux que déplorer l'acharnement au mieux individualiste, au pire partisan, que certains opposent à un projet d'intérêt collectif d'un territoire soucieux de son développement.

☞ A l'Est, Aqua Domitia a maintenant effectivement démarré. Dans un premier temps avec l'extension de Puech de Labade sur laquelle un investissement de plus de 7 millions est engagé avec un objectif de mise en service avant la fin 2012.

Il est bien évident que cette réalisation trouve tout son sens avec le projet Aqua Domitia (d'un coût total de 180 millions d'euros) qui, vous le savez, est lui aussi enclenché. A ce jour, le maillon sud de Montpellier, jusqu'à Fabrègues est en cours de réalisation et le département de l'Aude en est partie prenante puisque nous finançons d'ores et déjà un million d'euros pour ce premier maillon.

Demain, l'arrivée de l'eau par Aqua Domitia permettra à Puech de Labade de recevoir définitivement les volumes nécessaires avec la mise en jeu de la ressource Orb, au nord de Béziers. L'Est audois devrait être ainsi sécurisé en matière d'eau potable.

☞ Mais si l'enjeu en eau potable est désormais à portée de vue, 2012-2014 pour atteindre un plein potentiel, reste à répondre à l'enjeu agricole et viticole.

Le projet Aqua Domitia intègre l'apport d'eau brute pour le secteur minervois afin de pouvoir répondre à des demandes d'irrigation raisonnée de la vigne et favoriser des cultures de diversifications. L'investissement global représenterait environ 5 millions d'euros envisageables dans le cadre global du projet. Mais, à ce jour, en l'absence de porteur de projet sur le territoire audois, il est difficile d'en dire davantage. J'appelle donc les professionnels à monter le plus rapidement possible un projet pilote qui pourrait précéder un schéma eau brute de l'est audois et servir éventuellement de modèle. La gestion de l'eau est essentielle pour l'avenir mais elle n'est pas la seule.

Plus généralement, nous soumettrons à l'Assemblée départementale, le 6 décembre prochain, le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles. L'enjeu est de faire connaître l'exceptionnelle biodiversité de notre département.

Peu de départements en France offrent comme l'Aude des espaces aussi différents et l'enjeu est d'en faire connaître la richesse, non pas pour les sanctuariser mais pour que les Audois se les approprient, y développent des activités avec le souci du Développement Durable, et, ce n'est pas une utopie, en fassent un atout touristique de plus.

⇒ Pour cultiver la qualité de vie, c'est vers les jeunes générations qu'il faut se tourner en priorité pour en faire des citoyens de demain.

Nous savons qu'en matière d'éducation, le Projet Audevant prévoit la construction de 2 nouveaux collèges à Lézignan et à Castelnaudary.

Cela, c'est pour les années à venir. Dans l'immédiat, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'à Carcassonne, pour les collèges du centre ville, nous sommes tombés d'accord avec la Ville pour réaliser LA halle de sports tant attendue. On a tourné en rond avec la précédente municipalité pendant des années sur des localisations qui s'avéraient impossibles. Après quelques semaines de discussion avec Jean-Claude Pérez, Tamara Rivel et Christophe Fangeaux notamment, le Conseil Général a décidé de soutenir le projet de réalisation d'une salle de sports sur les terrains Delteil qui s'avère être la

meilleure solution. Ville et Département gèreront ensemble les questions d'utilisation, de déplacement avec les principaux intéressés dans les collèges.

Pour le reste, je me réjouis de ce que le Département va pouvoir secondar l'ambition de la municipalité de Carcassonne d'offrir aux sportifs un équipement de grande qualité pour les sports de salle.

Concernant ces équipements sportifs, nous avons l'ambition avec André Viola d'engager un programme de rénovation des gymnases utilisés par les collèges dans le département.

En 2011, un projet de plus de 500 000 euros, intéressant le Collège et la Commune, sera porté par Jacques Hortala, Conseiller Général, Maire de Couiza avec l'appui du Département et de la Région. C'est l'exemple de ce qu'il nous serait possible de reproduire, demain, sur d'autres communes. Avec la Région et les Communes, nous sommes déterminés à offrir aux collèges et aux lycées des équipements modernes et aux normes.

⇒ Nous voulons demain continuer à apporter notre pierre à une économie respectueuse des hommes et de l'environnement. J'ai évoqué, il y a un instant, l'enjeu de l'irrigation sur lequel je voudrais être entendu.

La viticulture méridionale a suffisamment été dédaignée par les autorités pour que nous soutenions ardemment ses tentatives de reconversion à travers des opérations qui doivent émerger au plus vite.

En attendant, le département pousse énergiquement le développement des circuits-courts de nos productions agricoles. Et ça marche.

Vous savez que nous avons expérimenté dans 4 collèges de Carcassonne (Emile Alain, André Chénier, le Bastion et Varsovie), un approvisionnement en produits locaux. Vous en avez largement rendu compte en insistant sur la bonne acceptation par les enfants tout en signalant aussi la faisabilité économique de cette expérimentation. Puisque l'expérience est concluante, ce sont tous les collèges audois qui vont désormais s'ouvrir à l'approvisionnement en circuit court pour servir des produits locaux, des produits de la Marque Pays Cathare.

J'ajoute que le (RIAC) Restaurant Inter Administratif va lui aussi procéder à une expérimentation dès le 28 septembre.

J'ajoute encore que, toujours pour favoriser la mise en marché des produits locaux, après avoir aménagé le Carrefour de Bezons, 4 autres points stratégiques ont été repérés avec la Chambre d'Agriculture : les giratoires de Charlemagne, Béragne, Pompidou à Carcassonne et le Carrefour de l'amphore à Narbonne. Le Conseil Général va les aménager d'ici le printemps 2011, y installer une signalétique adéquate et la Chambre d'Agriculture gèrera naturellement les producteurs qui utiliseront ces points de vente.

Si l'agriculture reste un pilier essentiel de notre économie, le tourisme et l'ensemble des autres secteurs de l'économie doivent être confortés car l'emploi reste notre principal souci.

Même si ces secteurs ne ressortent pas des compétences du Conseil Général et si demain, avec les nouvelles lois, ils devaient nous échapper complètement. Sans perdre de temps, comme cela a été proposé dans le cadre du projet Audevant, nous avons demandé à Marcel Martinez de prendre contact avec l'ensemble des Chambres Consulaires, pour travailler avec elles à la mise en place d'une cellule de développement économique chargée de coordonner les actions de tous. Certains se souviennent que l'Agence de Développement économique, créée à l'époque, avait été une expérience malheureuse.

Je crois qu'aujourd'hui, il y a suffisamment d'intelligence, de volonté d'œuvrer ensemble dans les Chambres Consulaires regroupées au sein du Comité de Liaison interconsulaire de l'Aude (CLIDA) pour qu'avec toutes les collectivités publiques, avec tous les organismes, nous mettions en commun des moyens pour plus d'efficacité. L'idée est lancée ainsi que la discussion, sans aucune vue préconçue, sans penser à priori à la forme que cela prendra. Pour ma part, j'ai l'ambition de voir s'unir les forces de l'Aude pour qu'ensemble nous tirions le plus grand profit de nos atouts.

⇒ Enfin, cinquième enjeu au cœur de nos politiques, la Solidarité.

Là, dans un domaine où le département a toujours beaucoup donné, de moyens financiers, de disponibilité de ressources humaines avec nombre de nos agents intervenant dans le domaine social, nous espérons pouvoir maintenir, malgré toutes nos difficultés, le niveau de solidarité exemplaire auquel nous sommes parvenus. Ce serait déjà un objectif et une grande satisfaction si nous y parvenons.

En 2011, toujours conformément aux attentes recensées dans Audevant, nous engagerons 2 actions.

☞ D'abord en faveur des familles et de l'enfance, le Conseil Général va développer son action grâce à un bus adapté aux consultations de Protection Maternelle Infantile. Ce sont des consultations pédiatriques ou de suivi de grossesse. Le monde rural a terriblement besoin de ce type de services au plus près des territoires rendus indispensables par la raréfaction des services publics médicaux en zones rurales.

☞ Par ailleurs, alors que la Maison Départementale des Personnes Handicapées tourne à plein régime et répond à une attente, nous allons prendre deux initiatives fortes en direction de ce public.

D'abord et à la suite de l'adoption du Schéma directeur de l'accessibilité des transports départementaux par l'Assemblée Départementale, le Conseil Général, lors de la mise en place du réseau départemental Audelignes, a pris plusieurs choix :

- L'accessibilité des bus neufs qui sont sur les 8 grandes lignes ainsi que des arrêts de bus sur ces lignes.

- La mise en place sur les autres lignes de service de substitution réalisé par un bus accessible.
- La création d'un tarif réduit pour les personnes handicapées.

Ensuite et sur le plan du transfert des élèves handicapés, c'est le développement important du transport du domicile à l'établissement scolaire, lorsque la MDPH a décidé de cette prestation.

☞ Enfin, 2011 devrait être une grande année en matière de lancement de maisons de retraite, notamment dans l'est du Département comme indiqué dans Audevant.

En plus de la reconstruction de Prat Mary à Carcassonne, ce sont la reconstruction de Pech d'Alcy à Narbonne, la réhabilitation de l'ASM à Durban, les nouvelles constructions à Bizanet, Talairan, Leucate qui vont démarrer.

6 maisons de retraite autorisées pas le Conseil Général qui les finance largement soit par ses subventions (3 millions d'euros), soit par sa participation au prix de journée. J'ai cité des réalisations qui seront engagées à coup sûr. Avec plus de réserves, car tout n'est pas réglé, s'ajouteront peut-être les maisons de retraite de Sigean, Fleury, Villa Domitia à Narbonne.

Voilà donc pour des actions concrètes qui, dès 2011, vont montrer notre volonté de répondre aux enjeux du Projet Audevant et trouver place dans notre Budget.

Dès 2011, ce budget qui sera le dernier budget que je présenterai en tout début d'année, et qui sera donc exécuté par mon successeur et la nouvelle équipe, sera donc largement marqué par le projet Audevant. Il prendra en compte toutes les actions que je viens de citer et bien d'autres.

Ainsi, par exemple, nous prévoyons d'ores et déjà de pouvoir maintenir le niveau d'aides aux communes que nous avons retenu pour 2010. Cela sera rendu possible par les efforts déjà accomplis cette année.

Je vais d'ailleurs l'indiquer dans un courrier, ces jours-ci, à l'ensemble des maires de l'Aude, en leur précisant les secteurs d'intervention dans lesquels nous apporterons nos subventions.

Mais je viens de parler de l'aide aux bâtiments publics pour l'accès aux handicapés, c'est une nouveauté. Autre nouveauté, un soutien aux pistes cyclables et aux investissements de sécurité en matière de voirie.

Et surtout une forte incitation faite aux communes et aux intercommunalités pour intégrer dans leurs projets des exigences environnementales, ce que l'on appelle en terme pompeux l'éco-conditionnalité, « économie d'énergie ». Et, pour les inciter aussi à introduire dans leurs marchés publics, ce que l'on appelle la clause sociale, qui permet avec les entreprises de favoriser l'insertion des demandeurs d'emplois.

En terminant sur ce chapitre du budget, je précise que nous avons demandé aux services du département de bâtir un budget sans augmentation de taxe sur le Foncier Bâti. Vous savez que celle-ci est la seule ressource de fiscalité directe qui reste au département qui n'a plus ni non-Bâti, ni taxe professionnelle, ni taxe d'habitation. Donc, en 2011, sur le Foncier Bâti le département fera taux zéro.

Je ne saurais terminer cette conférence de presse de rentrée, la dernière que je donnerai en tant que Président du Conseil Général, sans faire un tour d'horizon sur le contexte politique national. Je suis et resterai sénateur et, à ce titre, ne me déroberai pas à mes responsabilités.

☞ L'actualité politique nationale de cette rentrée est marquée par deux grands enjeux : celui des retraites, bien entendu, mais aussi celui de la réforme des collectivités territoriales, sans oublier la refonte du financement de la prise en charge de la dépendance + l'adoption de la loi sur la dépendance.

Sur le projet de réforme des retraites, je dis évidemment mon refus d'un système inégalitaire, dont le financement reposerait trop fortement sur les salariés, et qui ne tiendrait pas réellement compte de la pénibilité, des carrières longues, et qui pénaliserait les femmes dont la carrière est bien souvent interrompue pour des raisons familiales.

Je suis quant à moi porteur d'une autre vision, celle d'un système juste socialement, et dont le financement soit mieux réparti, qui repose sur la répartition et donc la solidarité entre générations, tout en mettant à contribution d'autres sources de recettes, comme les revenus du capital.

Sur la façon ensuite dont cette loi a été adoptée, je constate, avec nombre de mes collègues parlementaires, que les règles républicaines ont été ouvertement bafouées et qu'on a confisqué la parole à des élus du peuple. Cela me semble extrêmement grave et ce, d'autant plus que c'est le Gouvernement en place qui avait lui-même mis en place le nouveau règlement de l'Assemblée Nationale.

☞ L'autre dossier est bien entendu celui de la réforme des collectivités, pour lequel le Sénat s'est prononcé très fortement, en vidant de sa substance, l'élection du conseiller territorial. Les débats à l'Assemblée Nationale indiquent que le Gouvernement veut passer en force sur ce dossier, et imposer sa vision qui ne relève nullement de l'aménagement du territoire, mais d'une volonté d'affaiblir les collectivités territoriales perçues depuis l'Elysée, comme des contre-pouvoirs trop gênants. Pour ce qui me concerne, avec les collègues Parlementaires Socialistes, nous sommes porteurs d'une autre conception de l'organisation du territoire, faisant confiance à l'intelligence des territoires, et rapprochant la décision de l'échelon local au lieu de l'en éloigner comme voudrait le faire le Gouvernement.

Un seul exemple révélateur : avec le projet Gouvernemental, les 35 conseillers Généraux et les 10 conseillers régionaux audois disparaîtraient pour être remplacés par 27 conseillers territoriaux !

Le Conseiller Général est aujourd'hui avec le Maire, l'échelon de proximité, l'interlocuteur privilégié. C'est ce que nous voulons conserver pour le bien de nos populations, pour l'intérêt général, pour l'efficacité de nos politiques. C'est ce que le Gouvernement veut supprimer, pour affaiblir nos institutions.

Il les avait déjà affaiblies à travers les transferts de compétences non compensées sur le plan financier dont nous avons souvent parlé ensemble et sur lesquels je ne reviendrai pas à l'exception de la dépendance. Toutes les analyses des experts et des rapporteurs ayant prouvé qu'il n'était plus possible de laisser les départements porter la plus lourde charge (70%) de la dépendance, le Président de la République a souhaité que cette loi -qui devait créer le 5^{ème} risque de la Sécurité Sociale- soit votée avant la fin de l'année.

A ce jour, nous avons connaissance du rapport présenté par Valérie Rosso-Debord, députée UMP de la Meurthe et Moselle, sur le financement de la prise en charge de la dépendance. Selon les propositions du rapport, ce n'est plus la création d'un cinquième risque qui sera à l'ordre du jour du Parlement. Je ne rappellerai que 4 propositions :

☞ L'APA ne sera plus accordée qu'aux dépendants des 3 premiers groupes (contre 4 aujourd'hui).

☞ Revenir au recours sur succession pour cette allocation.

☞ Rendre obligatoire, dès 50 ans, la souscription d'une assurance perte d'autonomie.

☞ A travers une hausse de la CSG, solliciter les retraités à la même hauteur que les actifs.

C'est donc à un recul social d'une grande importance que nous sommes confrontés et à une orientation très libérale de cette loi. Le Gouvernement persévère dans son entreprise de sape des collectivités avec la suppression de la taxe professionnelle et la réforme de la fiscalité locale qui en réduisant les ressources des collectivités, affectent aussi la commande publique, et ralentit notre économie.

J'ai d'ailleurs interpellé le Gouvernement la semaine dernière, lors de la séance de questions orales, afin de lui demander de donner aux exécutifs locaux plus de visibilité sur l'évolution de leurs ressources, pour relancer l'investissement public, au moment où la commande privée est au ralenti. Nos artisans, nos PME, notre économie de proximité ont besoin d'une commande publique dynamique pour maintenir leurs emplois, celui des Audoises et des Audois.

Enfin, et j'en terminerai là pour le contexte national.

Ce que je regrette et condamne le plus fermement, c'est le mauvais exemple donné par le Chef de l'Etat. En mêlant intérêts privés et affaires publiques, en donnant dans le populisme, la xénophobie, le Président de la République, insulte les valeurs fondatrices de notre République. Il avilit la fonction qu'il occupe, et jette un discrédit sur notre pays, mais aussi sur la fonction de responsable politique.

J'ai quant à moi une autre conception de l'action publique, bien plus digne, privilégiant toujours l'intérêt public, et non le clientélisme, un aménagement intelligent et concerté du territoire, au service d'une vision humaniste de notre société, et de ce Département de l'Aude, auquel, vous le savez je suis profondément attaché.